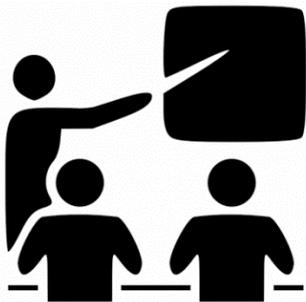


# Formation BNSSA



Formation théorique et pratique

Les 30 et 31 décembre 2019 et

2 et 3 janvier 2020

Formation PSE1

25, 26 et 27 octobre et 1<sup>er</sup>, 2 et 3

novembre 2019

ou

Du 17 au 21 février 2020



La Protection Civile de l'Indre en partenariat avec le comité de l'Indre organise une formation de préparation à l'examen du BNSSA réservée aux nageurs.

Ce stage est coordonné par le comité de l'Indre de natation en partenariat avec la Protection Civile de l'Indre assisté d'une équipe pédagogique compétente.

La formation est d'une durée de 4 jours :

- Les 30 et 31 décembre 2019 et les 2 et 3 janvier 2020 à Châteauroux (piscine Firmin Batisse et Maison Départementale des Sports)
- Révision et examen blanc le dimanche 10 mai 2020

La durée des cours sera d'au minimum 8 heures par jour.

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

Pour pouvoir passer l'examen, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre licencié à la FFN
- Posséder le PSE1\* (diplôme de secourisme)
- Avoir 17 ans minimum le jour de l'examen (examen courant mai)

Date d'examen prévue : courant mai 2020.

- 2 périodes de formations PSE1 possibles :
  - 1<sup>ère</sup> formation : vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2019 et vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 novembre 2019
  - 2<sup>ème</sup> formation : du lundi 17 au vendredi 21 février 2020

### DELIVRANCE DU DIPLOME

Le diplôme est délivré par la préfecture aux candidats ayant réussi l'examen qui comprend 4 épreuves éliminatoires.

Les épreuves éliminatoires :

- Parcours de sauvetage sur 100m : temps maximum : 2'40 comprenant un départ plongé, 25 nage libre, 2 trajets de 15m nagés en apnée, recherche d'un mannequin entre 1m80 et 3m70 et le remorquer face hors de l'eau sur 25m.
- Parcours de sauvetage sur 250m : temps maximum : 4'20. 200m à réaliser avec palmes, masque et tuba, recherche d'un mannequin entre 1m80 et 3m70 de profondeur et le remorquer sur le 50m restant.
- Action du sauveteur sur le noyé : démonstration technique dans l'eau suivie d'une vérification des fonctions vitales et d'une explication de la démarche.
- Règlements et prévention : questionnaire à choix multiple (QCM) d'une durée maximum de 45 minutes. Pour réussir l'épreuve il faut avoir un minimum de 30 réponses correctes sur 40.

Le brevet est délivré aux candidats admis à l'ensemble des 4 épreuves.

## COÛT DE LA FORMATION

Formule BNSSA : 380 €

Formule BNSSA + PSE1 : 500 €

Ce coût correspond aux frais de dossier, à la prestation et aux frais pédagogiques.

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à la formation, remplir la fiche ci-jointe accompagnée du chèque correspondant au montant du stage libellé à l'ordre du Comité de l'Indre de natation avant le 15 octobre 2019.

***Toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte, et ne donnera pas accès à la formation.***

Comité de l'Indre de natation  
Maison Départementale des Sports  
89 allée des platanes  
36 000 CHATEAUROUX

### Renseignements complémentaires :

Comité de l'Indre de natation

☎ 02.54.35.55.26

✉ ffn.indre.p@wanadoo.fr

---

## FICHE D'INSCRIPTION

Formule 1 :  BNSSA à 380 €

Formule 2 :  BNSSA + PSE 1 à 500 €

PSE 1 les 25, 26 et 27 octobre et 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre 2019

PSE 1 du 17 au 21 février 2020

NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) : .....

A : .....

Adresse : .....

Numéro de licence : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Email : .....

Club : .....

Êtes-vous titulaire des diplômes suivants ?  PSE1 ou  PSE2 (Photocopie du diplôme à joindre)

Signature du candidat